

PEP'S MAG

Sommaire

*Le médico-social
au service de l'inclusion*

Interview d'une
Chef de service
2SAI

DITEP, GEM et
plateForme 360

Les antennes
des DAME PEP 28

Les Psychopédagogues
du CMPP

L'ARS, interlocuteur
indispensable

Les enseignants du
DAME et de l'UEMA

N ° 22
2021

Où est l'enfant en situation
de handicap ?

EDITO

Le secteur PSM2S de l'association PEP 28 : Dynamique et en phase avec les besoins sociaux !



L'association dispose dans son secteur PSM2S (Politiques Sociales, Médico-Sociales et de Santé) d'un panel de structures diversifiées présentes sur le territoire départemental destiné selon l'agrément à un public enfants, adolescents ou adultes. Cette offre débute il y a 55 ans, en 1965 avec l'IME de Mainvilliers, puis s'élargit avec les deux CMPP Chartres en 1970 et Dreux en 1973 ; le second IME s'implante à Nogent en 1975. Cette offre déjà conséquente se poursuit rapidement avec de nouveaux services : ouverture vers l'extérieur avec les SESSAD DI en 1998 et TCC en 2000, l'ESAT hors murs voit le jour en 2004 et le premier ITEP ouvre en 2006 sur Chartres puis 2007 à Senonches puis entre 2013 et 2014, ouverture de l'ITEP de Morancez. Enfin en 2017 l'institut André Beulé accueillant des enfants sourds et dysphasiques à Nogent le Rotrou rejoint l'AD PEP 28.

La montée en charge des personnels salariés des PEP et le poids financier du secteur SMS progressent au rythme de son développement : l'enveloppe budgétaire passe de 11 millions d'euros en 2010 à plus de 18 en 2020 et le nombre de professionnels s'élève en 2020 à 350 (221 ETP). L'association continue de faire preuve d'un dynamisme soutenu et d'une qualité de prise en charge reconnus par les partenaires institutionnels. Ainsi, ces dernières années elle a été en pointe pour réaliser la transformation de ses IME et SESSAD en DAME et a permis par ailleurs la mise en place d'un autre dispositif d'aide à l'insertion socio professionnelle (DDAISP) y intégrant ses propres services dédiés. Le PCPE d'Eure et Loir est géré par l'AD PEP 28 ainsi que le DEA en partenariat avec l'Association Vers l'Autonomie. L'Association porte également la plateforme 360 qui a été adossée au PCPE. Elle répond également ou candidate à des appels à projets ou manifestation d'intérêt qui lui ont permis d'être retenue pour gérer des actions innovantes ou de s'adresser à des publics nouveaux dont le projet REPIT permettant des week-ends de pause aux aidants aux personnes en situation de handicap, le projet Guerlain avec accompagnement de salariés autistes tant dans leur insertion professionnelle que dans leur vie quotidienne, l'UEMA unité maternelle pour favoriser l'inclusion scolaire d'enfants autistes à Illiers-Combray.

L'AD PEP 28 pilote un programme d'investissement conséquent, le plus important actuellement étant la reconstruction du DAME de Mainvilliers sur le site du siège à Lucé (3 000 000€) mais également le regroupement du pôle professionnel rue Vlaminck à Chartres, des synergies inter-établissements sont également recherchées, à Nogent le Rotrou avec le DAME et l'institut André Beulé et à Dreux avec le CMPP et l'activité du DITEP sur l'agglomération. Elle reste constamment empreinte de ses valeurs d'inclusion et de dialogue avec les familles dans ses projets et son organisation et s'attache à les renforcer (formations aux recommandations de bonnes pratiques, coordination et coopération soutenues avec l'Education Nationale, refonte des comités de gestion des établissements en introduisant un volet spécifique annuel dédié au contact avec les familles et les partenaires...).

Au final l'AD PEP 28 dispose d'un champ médico-social important, avec un fonctionnement dynamique s'appuyant sur des partenariats réels et réactifs aux nouveaux champs de prise en charge, eux-mêmes impulsés par les évolutions de la société vis à vis des problèmes de handicap.

Alain CABARET, Administrateur vice-président du PSM2S

Les antennes médico-sociales des DAME

Une implantation de proximité

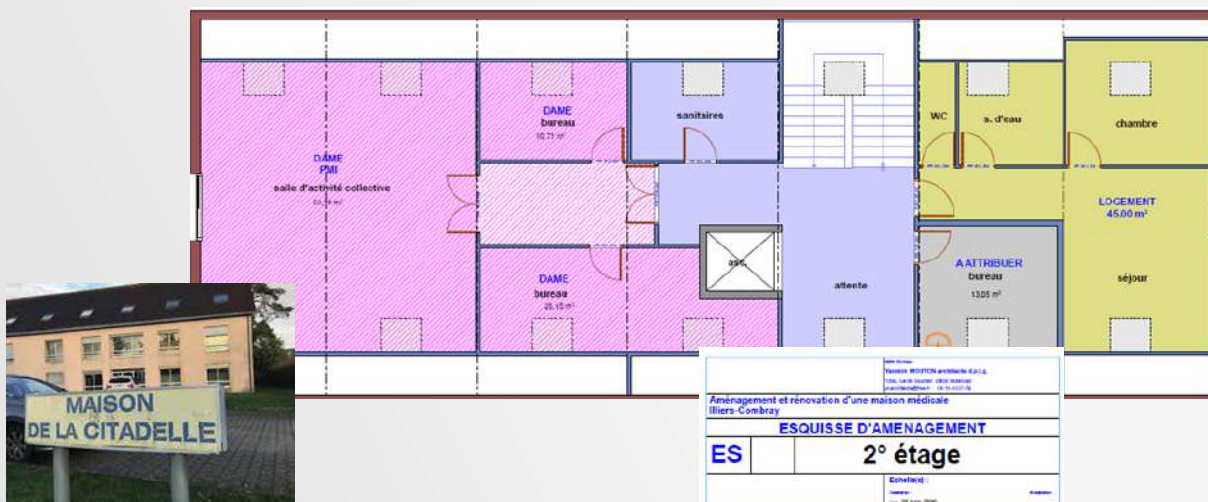
Le projet des DAME soutient la participation sociale et scolaire des enfants et adolescents en situation de handicap au plus près de leur milieu de vie habituel (école, loisirs, famille). Cette logique déplace le centre de gravité des interventions des professionnels du DAME pour permettre que les actions auprès des enfants se réalisent en situation, dans ces espaces de vie, en lien avec les professionnels, bénévoles et familles qui assurent au quotidien leur accueil en milieu ordinaire.

Il s'agit pour le DAME de favoriser la continuité du parcours des enfants en milieu ordinaire : limiter autant que possible les moments de rupture, les allers-retours trop longs qui coupent la présence et ne facilitent pas la participation. Dans cette logique, le DAME recherche de nouveaux espaces pour se rapprocher des lieux de vie de ses usagers : le développement d'Antennes du DAME sur son territoire répond à une commande de l'ARS pour faciliter ce rapprochement et renforcer nos liens de proximité avec les acteurs du droit commun (enseignants, animateurs, aidants, familles).

Illiers-Combray (DAME Borromeï-Debay)

Le partenariat noué avec la Mairie d'Illiers-Combray et son Maire, M Puyenchet, à l'occasion de l'ouverture de l'UEMA Les Nymphéas dans l'école maternelle de cette commune, aura permis de franchir une nouvelle étape sur ce chemin en ce début d'année 2021 : le DAME Borromeï-Debay installe sa première antenne au sein des locaux de la Maison de Santé d'Illiers-Combray. Cet ensemble médical et paramédical racheté récemment par la Communauté de Communes « Entre Beauce et Perche » ouvre ainsi ses portes à notre service pour que des soins (psychologue, orthophoniste, psychomotricienne) et des interventions éducatives puissent se réaliser en grande proximité des écoles maternelle et élémentaire d'Illiers-Combray, ainsi que du Collège Marcel Proust qui accueillera une nouvelle ULIS à compter de la rentrée de septembre 2021.

Les locaux sont loués par le DAME : un bail vient d'être signé avec M Schmit, Président de la Communauté « Entre Beauce et Perche ». Un bureau est ainsi temporairement mis à notre disposition pour que les premiers rendez-vous puissent s'organiser au cours de cette fin d'année scolaire pendant la réalisation des travaux de rénovation et de mise en accessibilité (ascenseur) organisés et financés par la Communauté de Commune : livraison prévue en Octobre pour 2 nouveaux bureaux (20m2 et 10m2) et l'accès à une grande salle d'activité (60m2) partagée avec la PMI, le tout au second étage de la Maison de Santé !



Brou (DAME Antoine FAUVET)

L'implantation d'une Antenne Médico Sociale verra le jour en septembre 2021 à BROU au sein de la Maison des Services Aux Public. Suite à la rencontre avec Mesdames CHENAULT (Responsable CCAS/ Coordinatrice M.S.A.P) et CAVALLINI (Animatrice responsable M.S.A.P) le 10 novembre 2020, un bureau (voir 2 si besoin) pourra être mis à disposition gracieusement du DAME Antoine FAUVET. Pour ce faire une convention partenariale devra être conclue en mai 2021 entre les parties et permettra l'expérimentation de ce nouveau dispositif.

Cette Antenne aura pour vocation de :

- permettre aux professionnels du DAME d'offrir des prestations de proximité aux enfants scolarisés sur le secteur de BROU (éducatif/ thérapeutique)
- apporter des réponses aux familles ou représentants légaux d'enfants notifiés DAME tant au niveau des démarches administratives ou sociales ; de les diriger vers les partenaires de la MSAP au vu de leurs besoins : CAF, MDA, Mission Locale, CPAM, ...
- proposer des permanences informatives par les professionnels « ressources » du DAME sur les Troubles des Fonctions Cognitives, les Troubles du Spectre Autistique, les prestations du dispositif...
- rencontrer les partenaires proposant des permanences au sein de la MSAP : Conseil Départemental, Mission Locale, Pôle Emploi, A.D.S.E.A 28, A.S de Secteur, CAF...

Pour ce faire, au-delà de l'implication des professionnels de notre ESMS, l'animatrice de la MSAP communiquera auprès du public et programmera les rencontres. Pour engager cette expérimentation, la MSAP nous permet de disposer des locaux le lundi matin ainsi que le vendredi toute la journée.



Entrée M.S.A.P



Bureau RDC M.S.A.P



Partenaires M.S.A.P

« Créé en 2008, l'espace social et de services a été labellisé en Maison de Services au Public en Juin 2018. Formée par les opérateurs partenaires, l'animatrice, propose un service de proximité aux usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne, dans le respect de la confidentialité. Elle délivre un premier niveau d'information : accueil, information et orientation, aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives, mise en relation avec les partenaires : CAF, CARSAT, POLE EMPLOI, MSA, CPAM, Mission Locale, Conciliateur de justice, ADSEA, SADS, Service social du département, FNATH, Dépann'Emploi, Secours Catholique et le Cyber-Emploi. »

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Une prise en charge pluridisciplinaire

Les Centres Médico-Psycho-pédagogiques sont des établissements médico-sociaux qui assurent la prévention, le diagnostic et la prise en charge d'enfants et d'adolescents, souvent repérés par l'école, qui présentent des difficultés d'adaptation scolaire ou familiale, causées par des difficultés psychoaffectives et/ou de comportement, par un retard développemental ou par des troubles dits instrumentaux touchant le langage, la motricité, les apprentissages scolaires. Pour assurer ces missions, les équipes des CMPP sont constituées de médecins spécialisés, de psychologues, de psychomotricien(ne)s, d'orthophonistes, d'enseignant(e)s spécialisé(e)s de l'Education Nationale et d'assistant(e) de service social.

L'agrément des CMPP peut être différent d'un CMPP à un autre. Le CMPP de Chartres accueille des enfants de 5 à 18 ans, alors que le CMPP de Dreux peut prendre en charge des enfants dès 3 ans. L'admission des enfants se fait à la demande des familles, qui prennent directement contact avec le secrétariat du CMPP. Les demandes d'inscription sont étudiées en fonction de la problématique de l'enfant, de son âge, des moyens techniques des CMPP. Suite à l'inscription administrative, le parcours de soins de l'enfant se caractérise par une phase dite de diagnostic, où sont proposés des entretiens et des bilans. A partir des données recueillies, un projet de soin est proposé à la famille. L'ensemble de ce parcours de soin se fait sous le consentement éclairé des familles (signature des documents individuels de prise en charge).



Les soins proposés en CMPP se font en ambulatoire, soit en individuel avec un intervenant, soit en petit groupe (de 2 à 5 enfants) avec un ou deux intervenants. Le développement de la prise en charge en groupe permet d'accentuer considérablement le travail pluridisciplinaire au service du projet de soin de l'enfant. Ces groupes utilisent généralement une médiation appréciée des enfants (les contes, la musique, les activités sensori-motrices, le jeu, l'art plastique, ...) et sont des lieux privilégiés pour travailler sur les difficultés relationnelles avec les pairs. Si les enfants sont les principaux destinataires des soins en CMPP, le travail avec les familles reste primordial et s'exerce par le biais d'atelier ou de consultations parents-enfants, de thérapie familiale ou de groupes de paroles entre parents.

Les CMPP travaillent également en partenariat avec l'ensemble des acteurs autour de l'enfant. L'école reste le partenaire privilégié, puisqu'il s'agit d'un lieu de vie important pour l'enfant. Mais les CMPP sont en lien avec les acteurs des programmes de réussite éducative, les praticiens libéraux, les services éducatifs et les autres établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le DITEP

Préparer l'insertion dans la société

Le DITEP accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans qui présentent des difficultés d'adaptation aux exigences scolaires pouvant se manifester par une inhibition, un refus scolaire, de l'agitation, des difficultés de concentration... Les jeunes sont tous scolarisés en classe ordinaire ou en classe adaptée et majoritairement dans leur établissement de secteur.

Les suivis pédagogiques ont pour objectif de permettre aux élèves d'avoir un temps de repli, de prendre confiance et de dépasser leurs craintes. Tout cela dans l'idée de leur permettre la poursuite et/ou le maintien de leur scolarité. Les suivis pédagogiques sont, de préférence, mis en place au sein des écoles de référence pour permettre aux élèves de trouver leur place, favoriser l'inclusion scolaire et les préparer à leur insertion dans la société.



Le travail pédagogique au sein du DITEP s'insère dans une pluridisciplinarité. Ceci implique une concertation entre les différents intervenants du dispositif et les enseignants de l'élève. L'intérêt est de proposer un travail ajusté au mieux aux troubles du jeune et aux besoins qui en découlent mais aussi d'accompagner les enseignants sur les adaptations à mettre en place. La relation de confiance est importante pour le bien du travail qui en ressort.

Le Groupe d'Entraide Mutuelle

Les usagers racontent leur GEM

Le GEM a été ouvert en 2010 dans un appartement rue Pasteur à Nogent le Rotrou. En 2011, nous avons créé l'association « OXYGEM28 ». En 2013, on a déménagé dans un appartement des PEP, rue Georges Clémenceau. Le tout 1er adhérent était Ludovic Le Berre.

Les Géméurs racontent le GEM au travers de leurs souvenirs. Nadine a découvert le GEM grâce à une porte ouverte organisée dans le GEM rue Pasteur en 2010 et a adhéré aussitôt. Eric a connu le GEM par son curateur, pour lui, le GEM lui a permis de se sentir utile, notamment lors du 1er loto quand il a géré la vente des gâteaux, il ne s'en croyait pas capable.

Anne a découvert le GEM grâce à la famille d'accueil de Françoise. Elle est restée longtemps en période de découverte et aujourd'hui elle y a trouvé sa place et s'y investit davantage. Elle est contente de pouvoir reprendre des travaux de couture grâce à la machine à coudre, un investissement récent.

Patricia aime bien venir au GEM pour parler et discuter et faire du jardin. Jérémy est arrivé en 2017, il participe à toutes les activités proposées et aime particulièrement la danse, le théâtre et les jeux. Odile vient au GEM tous les jours pour les activités et les jeux, et cette adhésion lui a permis de rompre avec l'hôpital de jour.



Poème d'Eric écrit après quelques années de GEM :

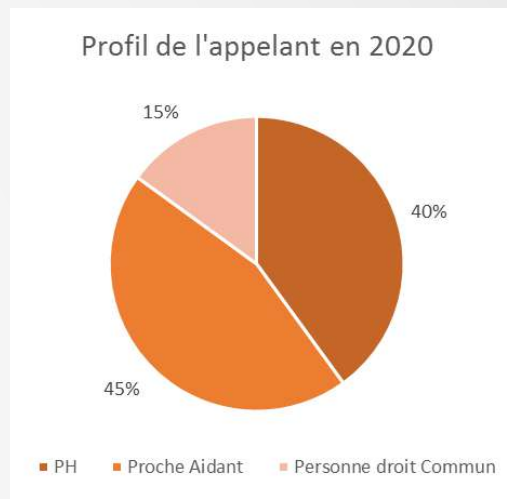
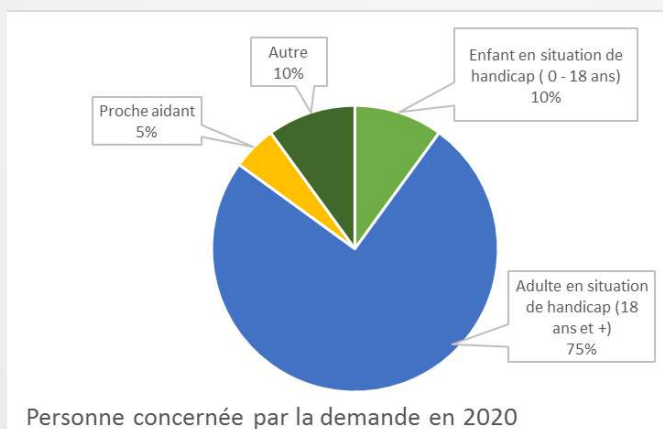
Le GEM c'est quoi ?
Le GEM c'est comme une seconde maison, un second
foyer
C'est là où on fait de nouvelles rencontres et que
l'amitié se crée
C'est là où nos solitudes, notre handicap disparaissent
C'est là où on se pose avec un café en discutant avec
des Géméurs
Pour une heure, pour une journée, tant qu'on se sent
bien.
C'est là où on s'amuse, on rit, on plaisante
La bonne humeur est toujours là
C'est là que l'amitié est née, entre nous, entre les
Géméurs
C'est là où on crée, on imagine nos projets, nos rêves
C'est là que l'entraide mutuelle est née
C'est là où on peut raconter nos petits problèmes et où
on peut guérir nos peines
C'est là, où on peut compter sur l'entraide des Géméurs
en cas de problème
A OXYGEM 28 tout ça c'est possible avec un peu de
volonté !

Monique est arrivée en 2010, elle se souvient du jardin des Gauchetières dans lequel elle avait récolté haricots verts et tomates. Et se souvient des quelques jours passés à Center Park. Un souvenir joyeux pour elle. Serge vient depuis 2010 au GEM. Il a appris à jouer à la belote et depuis, il est devenu si accroc au jeu qu'il attend avec impatience le vendredi après-midi pour retrouver ses partenaires beloteux !

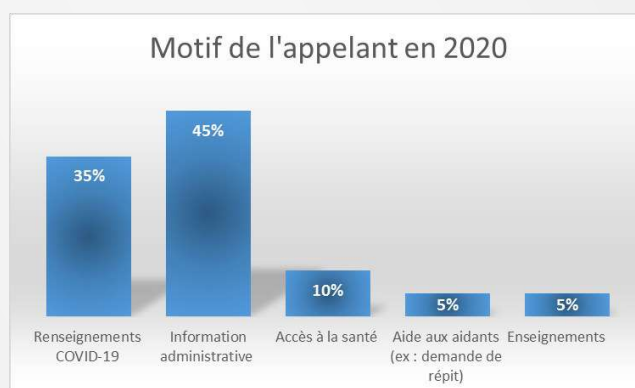
La plateforme 360

Aiguiller les questionnements à propos du handicap

La crise du Covid-19 a montré la capacité de réactivité et l'innovation du secteur de l'accompagnement des personnes handicapées, qui a su apporter de nouvelles réponses dans un contexte d'urgence sanitaire. Mais elle a dans le même temps révélé, avec une acuité nouvelle, la difficulté d'appuyer les personnes les plus isolées ou sans solution. C'est pour répondre à ces besoins que le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a décidé d'accélérer, en l'adaptant au contexte, la mise en place du numéro d'appel national, promis par le président de la République lors de la Conférence nationale du handicap et qui devait être lancé en 2021. L'association des PEP28 a donc lancé la plateforme 360 du département d'Eure et Loir le 1er septembre 2020 en partenariat avec l'ARS28 (Agence Régionale de Santé) et la MDA28 (Maison Départementale de l'Autonomie).



Celle-ci est accessible au 0 800 360 360, N° vert d'appui aux personnes en situation de handicap (tout type de handicap) avec ou sans accompagnement ou de soins en raison de la crise. Un numéro qui concerne également les aidants en besoin de soutien et qui recherchent une orientation quant à la reprise de leurs activités habituelles. Un conseiller en parcours, qui fait fonction d'écoutant-répondant et d'évaluateur des situations individuelles, est ainsi chargée de répondre aux multiples demandes et de mettre en relation les appelants avec les bons interlocuteurs. Cette plateforme permet également d'opérer une veille sociale continue sur les besoins d'accompagnement dans le territoire et œuvre pour favoriser la création de liens de proximité.

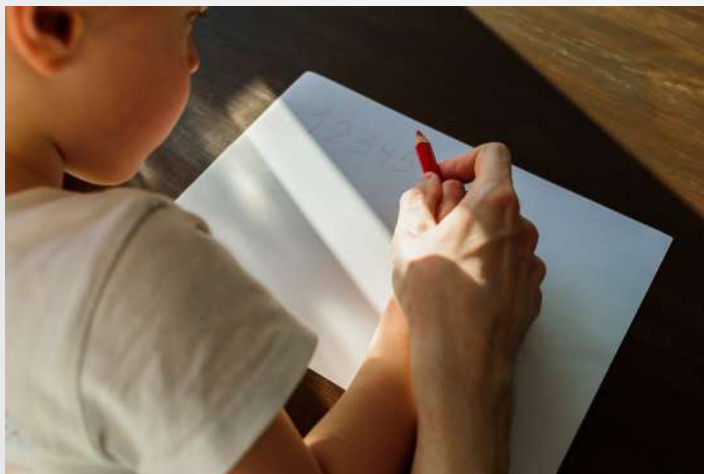


Les psychopédagogues du CMPP

Evaluer la relation enfant/apprentissage

Deux postes d'enseignants spécialisés en aide relationnelle sont affectés au CMPP de Dreux et Chartres. Ils sont en charge des rééducations dites « psychopédagogiques ». Le psychopédagogue en CMPP intervient auprès d'enfants ou adolescents qui peuvent présenter des difficultés d'adaptation scolaire, dans le maniement du langage, ou dans l'accès aux apprentissages.

Par un bilan de compétences des acquisitions scolaires, le psychopédagogue évalue la relation entre l'enfant, les apprentissages et l'institution scolaire. La prise en charge en psychopédagogie, en individuel ou en groupe, permet à l'enfant ou l'adolescent de se réconcilier avec le statut d'élève, de faire évoluer le rapport aux exigences scolaires, d'instaurer ou de restaurer son investissement dans les tâches scolaires. Cette pratique améliore également ses techniques de mémorisation, de concentration et d'organisation. En parallèle, le travail avec les parents permet d'améliorer la perception qu'ils ont de leur enfant en tant qu'élève et leurs attentes.



Les psychopédagogues peuvent aussi être en charge des relations avec l'Éducation Nationale, et participent aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation afin d'éclairer les équipes pédagogiques et de nourrir la réflexion commune autour des aides apportées dans le soin et dans la classe. Au CMPP de Dreux, elles mettent en place en collaboration avec les psychologues scolaires, depuis 2018, des actions de prévention et de sensibilisation avec les partenaires de l'Éducation Nationale autour de plusieurs thématiques (le fonctionnement du CMPP, l'observation de la communication, du langage oral et de la motricité, différenciation entre difficultés et troubles, ...).

L'enseignant à L'UEMA Les Nymphéas

Favoriser le passage en milieu ordinaire

Implantée au sein de l'école maternelle Les Nymphéas à Illiers-Combray depuis le mois de janvier 2020, l'UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme) scolarise 7 enfants âgés de 3 à 6 ans qui présentent des troubles du spectre de l'autisme. Ce dispositif vise à proposer à ces enfants une modalité de scolarisation privilégiée. En prenant en compte, les particularités, les difficultés et les besoins de chacun, l'équipe pluridisciplinaire (Educatrices, Psychomotricienne, Psychologue, AESH et Professeure des Ecoles) élabore un projet pour chaque enfant offrant ainsi un parcours individualisé et une prise en charge globale sur un même lieu scolaire.

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'éducation nationale (circonscription ASH) et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la structure médico-sociale (ici DAME BD), de la directrice de l'école et de l'IEN, l'enseignant de ce dispositif doit construire et maintenir un climat de confiance entre ces différentes entités. Le poste d'enseignant au sein d'une UEMA implique d'arborer une double casquette. Celle du pilotage pédagogique : l'enseignant élabore les objectifs d'apprentissage pédagogique pour chaque élève et assure l'enseignement en lien avec les programmes de l'Education Nationale. Il veille également à penser et organiser les temps de scolarisation en classe ordinaire.



La seconde casquette est celle de coordinateur. Un représentant de chaque pôle (pédagogique, éducatif, thérapeutique) constitue la « barrette de coordination » qui a comme mission première de garantir et mettre en œuvre le projet pédagogique. L'enseignant demeure également l'interlocuteur privilégié de l'équipe de l'école (directrice, enseignants, ATSEM...). Son rôle est de créer avec l'ensemble du personnel une relation de confiance, puis un travail en partenariat pour favoriser les temps de scolarisation en classe ordinaire. Il doit ensuite être en contact régulier avec les familles et les différents partenaires extérieurs.

Pour ma part, j'occupe ce poste depuis le mois de septembre 2020. Il s'agit d'un poste spécifique qui accueille un public particulier, dans des conditions très différentes de ce que peut connaître habituellement un professeur des écoles. L'ouverture récente de l'UEMA, l'attente et l'espoir qui en émanent des familles ainsi que toutes les particularités précédemment citées, représentent donc un véritable challenge et nécessitent une charge de travail, une disponibilité et un investissement conséquents. Une des difficultés majeures que j'ai pu rencontrer lors des premiers temps réside dans le fait de ne pas être seule avec mes élèves.

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL AU SEIN DE L'ÉCOLE

En effet, nous sommes souvent seuls en classe face à nos élèves. Nous n'avons donc que très peu d'avis extérieur sur notre pratique. Or, à l'UEMA, je travaille quotidiennement « sous le regard » de 3 à 6 professionnelles. Nous n'avons pas toujours forcément la même vision. Cette situation peut être déstabilisante. C'est pourquoi il est primordial d'instaurer rapidement un climat sain et serein et d'établir des objectifs clairs et précis. Je pense qu'être à l'écoute des autres, entendre les critiques, les conseils, les suggestions est essentiel bien qu'il faille garder en ligne de mire ses objectifs et son domaine de compétence, ne pas oublier que l'enseignant est garant de l'aspect pédagogique. Ce travail en équipe est incontestablement très intéressant dans le partage et l'ouverture d'esprit notamment. Il permet de faire évoluer et d'enrichir sa pratique professionnelle.



Etre enseignante à l'UEMA c'est également participer au travail d'acquisition de la propreté : il faut changer les couches et emmener les enfants aux toilettes. Enfin, c'est aussi et surtout vivre cette satisfaction et cette part enthousiasmante de toutes les évolutions et les progrès de ces enfants extraordinaires. Avec l'équipe, nous appelons cela « nos petits bonheurs » : un aménagement qui permet d'augmenter le temps de scolarisation en classe ordinaire, une adaptation qui facilite l'entrée dans un apprentissage, un enfant qui devient propre, un accompagnement qui diminue un comportement problème, un enfant qui pointe du doigt pour la première fois, qui va dire son premier mot ou encore se mettre à réciter la comptine numérique lors du regroupement...

Ce sont ces petits « riens » qui rendent cette expérience hors du commun. Alors oui, travailler en équipe n'est pas facile tous les jours, enseigner à des enfants TSA non plus. Pour autant, ce poste est l'occasion d'une véritable remise en question tant sur un plan personnel que professionnel.



« La pierre n'a point d'espoir
d'être autre chose que pierre.
Mais de collaborer, elle
s'assemble et devient temple. »

Antoine de Saint Exupéry



Groupe « le grain de sable »

Accueil parents, familles, fratries

A l'image des Maisons Vertes créées par Françoise Dolto, Le Grain de Sable offre un accueil et une écoute aux familles (parents, frères, sœurs ou toute personne ayant la responsabilité du jeune) ayant un enfant accueilli au DAME, ou en instance d'être admis. Le Grain de Sable propose un espace de parole à visée thérapeutique .

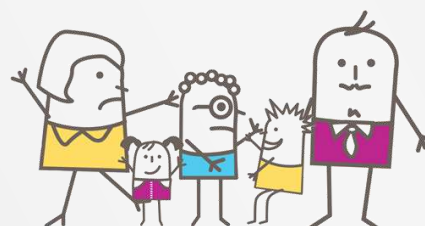
Ce groupe suit quelques règles qui structurent son bon fonctionnement. Un calendrier d'ouverture est transmis à chaque période puisqu'il fonctionne un mercredi après-midi sur deux et uniquement pendant la période scolaire. Il dure 1h30 et en fonction de l'horaire définit il débutera ou se terminera par un moment de partage autour d'un thé, d'un café, d'un jus de fruit.

Le Grain de Sable est un groupe co-animé par deux psychologues, Mesdames Dunas et Vuillerot et un personnel éducatif, Madame Morineau. Il se déroule dans un lieu extérieur au DAME, l'accueil périscolaire de l'école Émile Zola à Mainvilliers. La participation des familles se fait sur la base du volontariat et sans obligation de suivi régulier (mode de fonctionnement à la demande), une inscription par SMS ou par téléphone est malgré tout demandée afin de garantir des conditions optimales de fonctionnement (capacité d'accueil limitée).

Nous avons pensé « le grain de sable ». Parce que parfois un phénomène infiniment petit peut être responsable d'un grand désordre si on ne le voit pas. À partir ensemble à sa recherche, à parler de ce qui sème le trouble, nous pouvons ramener la paix dans les relations.

Parce qu'en période sanitaire normale, en rassemblant des familles qui vivent des situations semblables de difficultés familiales autour de l'enfant différent, on collectionne des grains de sable qui vont former des plages, des dunes où il fera bon se reposer.

Le grain de sable
Accueil parents, familles, fratries



Parce que le sable est mouvant, il s'écoule dans le sablier du temps, il est transporté par l'eau et le vent, s'efface, et il est aussi à la base de matériaux de construction, solides comme le béton et fragiles à la fois comme le verre. Nous avons pensé que la vie quotidienne dans la famille d'un enfant en situation de handicap est fréquemment confrontée à ces paradoxes, qui méritent d'être reconnus et partagés pour diminuer la tension entre les différents membres de la famille... comme soulagée par un bienveillant « marchand de sable » !!!

Le Centre Ressource

Un lieu d'expertises et de conseils

Depuis de nombreuses années, le cadre légal et les ressources créées en réponse se multiplient dans l'environnement de l'enfant et de l'adolescent en situation de handicap. Depuis la rentrée de Septembre 2020, le Centre Ressource du DAME Borroméï Debay vient compléter ce paysage pour favoriser la lisibilité et l'accessibilité à ces ressources avec une équipe pluridisciplinaire qui se compose de Mickaël BILLET (Educateur), Elodie TACHEAU (Educatrice), Cyndie MORINEAU (AES), Emilie HOCREITER (AES), Léa MOHIER (AES) et Charline MADELAINE (Neuropsychologue).

Le projet du Centre Ressource a grandi autour d'une vision construite et partagée par l'ensemble de cette équipe. Les principales idées servant de fondation à ce projet sont les suivantes : le Centre Ressource intervient en interne, ainsi que sur l'ensemble du secteur géographique du DAME, à destination d'enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans, avec ou sans notification (MDA/MDPH). La logique d'intervention du Centre Ressource est centrée sur le conseil, l'aide à l'analyse de situations et la recherche de solutions (adaptation de l'environnement, stratégies d'accompagnement, outils adaptés, informations et sensibilisations), appuyés sur les moyens disponibles et sur l'expertise de chacun. L'équipe propose ainsi d'apporter un soutien ciblé aux familles, aux aidants, aux bénévoles ainsi qu'aux professionnels pour faciliter le parcours de vie et de scolarisation d'enfants et adolescents, de limiter et de prévenir les ruptures avec leur environnement habituel.



L'ensemble des membres de l'équipe du Centre Ressource participe à son développement en l'enrichissant continuellement de différents projets. Le « Workshop » permet d'emprunter ponctuellement du matériel pour le tester auprès des enfants et adolescents et vérifier qu'il soit adapté avant investissement. Des ressources documentaires (livres, méthodes de communication, ...) sont aussi proposées. Le Workshop est en permanence enrichi par les besoins identifiés par les professionnels accompagnant les enfants et adolescents.

Afin de proposer une expertise technique tout en s'appuyant sur les multiples compétences déjà existantes en externe, l'équipe du Centre Ressource met en lien ses missions avec celles de différents partenaires présents dans la globalité de l'environnement de l'enfant et de l'adolescent (établissement scolaire, accueil de loisir, paramédicaux, sport, tourisme...). Depuis 9 mois, de sa conception à sa naissance, le projet du Centre Ressource continue de grandir avec l'ensemble de ses partenaires. Pour plus d'informations : 02 37 21 06 90 - Ressources.dame.bd@pep28.asso.fr

L'ESAT Hors-murs

Faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail Hors Murs de l'ADPEP 28 est une structure médico-sociale qui a été créée en 2004. Actuellement nous avons un agrément d'accueil nous permettant d'accompagner 28 usagers en moyenne délivré par l'ARS, les orientations vers l'ESAT sont notifiées par la MDA (Maison Départemental de l'Autonomie). Notre mission principale est l'insertion socio-professionnelle de nos usagers, afin que celle-ci soit la plus stable et durable, une équipe pluridisciplinaire (éducative et médico-sociale) est mobilisée tout au long du parcours de l'utilisateur.

La particularité de l'ESAT est de proposer l'accompagnement des usagers de façon Hors les Murs d'où son nom ! « L'activité travail » ne se fait qu'en milieu ordinaire en pratiquant la mise à disposition des usagers au sein d'entreprise, d'association, de service public... Il faut noter que l'ESAT Hors Murs a signé une convention avec le Conseil Départemental nous permettant de mettre à disposition des usagers au sein des collèges d'Eure et Loir auprès des agents en restauration, entretien des locaux ou de maintenance du bâtiment/entretien des espaces verts.

La mise à disposition est limitée dans le temps, elle peut être conclue pour 1an renouvelable 1 fois, c'est à dire qu'un usager peut bénéficier de 2 ans dans le même lieu de mise à disposition afin de lui permettre de gagner en compétence pour être opérationnel à son poste à la fin de cette période. Le but étant une embauche par l'entreprise d'accueil à la fin de cette période. La durée d'accompagnement d'un usager au sein de l'ESAT Hors Murs est en moyenne de 4 ans, plus d'un usager sur deux est embauché de manière pérenne à l'issue de sa période d'accompagnement, c'est bien au-delà de la moyenne nationale (le taux de sorti national est aux alentours de 0.3%).

Nos principales missions construites en étroite collaboration avec l'utilisateur sont :

- Elaborer un projet professionnel
- Valoriser leurs compétences et expériences professionnelles
- Gagner en autonomie
- Augmenter et actualiser les compétences professionnelles



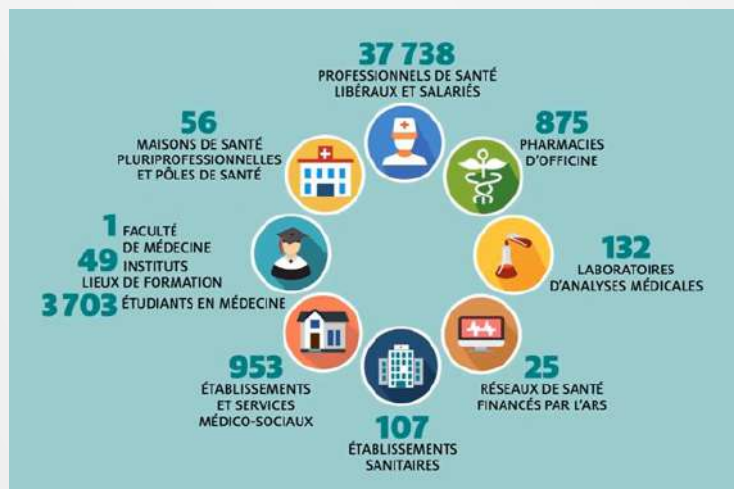
Nous accompagnons également les usagers dans la reconnaissance de leur compétence via le dispositif « Différent et Compétent » mais également dans des formations qualifiantes. Afin de leur permettre une sortie vers le milieu ordinaire plus facilement. L'ESAT a depuis plusieurs années étendu son champs d'intervention en se tournant davantage vers les entreprises du droit privé, d'une part pour permettre un champ d'action plus diversifié (peinture, mise en rayons, conditionnement...) mais également car nous constatons que les débouchés sur une embauche est plus facile.

Le démarchage d'entreprise et de nouveau partenariat est aujourd'hui une de nos missions prioritaires. La mise à disposition permet une intégration progressive de la personne en situation de handicap dans l'entreprise et d'avoir une sécurité du parcours avec le soutien de l'ESAT. C'est un vrai tremplin pour les usagers mais aussi pour les entreprises qui souhaitent intégrer une personne en situation de handicap dans leur équipe. Cette mise à disposition est valorisée dans l'obligation d'emploi de personne en situation de handicap.

L'Agence Régionale de Santé

Interlocuteur indispensable des acteurs médico-sociaux

Créée en 2010, l'ARS Centre-Val de Loire a 2 grandes missions : le pilotage de la santé publique et la régulation de l'offre de santé dans le secteur ambulatoire, hospitalier et médico-social. L'agence fait ainsi figure d'interlocuteur unique pour l'ensemble de ces établissements. Elle collabore avec pratiquement 38 000 professionnels de santé au sein de la région.



L'ARS œuvre pour répondre à 4 objectifs :

- Contribuer à réduire les inégalités territoriales en santé
- Assurer un meilleur accès aux soins
- Organiser les parcours de soins autour des patients
- Assurer une meilleure efficacité des dépenses de santé

A ce titre, l'ARS possède une double autorité :

- une Autorité de tarification qui permet de veiller à la maîtrise des budgets alloués au fonctionnement des établissements de santé.
- une Autorité de contrôle qui œuvre notamment afin d'évaluer les projets d'établissements, de co-établir la rédaction du contrat annuel d'objectifs et de moyens propre à chaque gestionnaire, d'effectuer un suivi de la gestion des établissements au cours de réunions intitulées « dialogues de gestion », d'orienter les établissements en période de crise sanitaire via la mise en place d'un plan de continuité, d'encadrer les perspectives de développement de l'offre médico-sociale en donnant son aval sur l'ouverture de nouveaux sites.

D'un point de vue local, L'ARS 28 DD (Délégation départementale) a pour missions principales : l'allocation des ressources nécessaires au fonctionnement des établissements du secteur médico-social, la planification de l'offre et l'accompagnement des établissements et partenaires associatifs dans l'initiation et le développement de projets. L'ARS 28 réalise une dizaine d'inspections par an qui portent sur la qualité des accompagnements proposés par les établissements médico-sociaux.

De plus, l'organisme possède un rôle de facilitateur et d'appui. L'ARS aide ainsi les PEP 28 quant à la bonne gestion des structures en facilitant les partenariats et la mise en réseau avec d'autres intervenants. La volonté des gestionnaires est d'adapter leurs structures aux besoins des usagers, ce qui implique donc la mise en œuvre de partenariats. L'ARS fait aussi office de facilitateur en s'impliquant dans la création de projets innovants initiés par les établissements. Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale et sur la base de l'expérimentation proposée par les PEP 28, l'ARS a facilité la création des Dispositifs d'Accompagnement Médico-Educatifs et impulsé leur mise en place sur l'ensemble du territoire eurélien.

L'association des PEP 28, gestionnaire d'établissements et de dispositifs médico-sociaux répartis sur le département d'Eure et loir, œuvre quotidiennement avec l'ARS dans le cadre de ses activités. Les échanges et travaux en commun se révèlent aisés, l'association y trouve écoute et aide pour la mise en place et le suivi de ses actions. Dans le contexte de crise sanitaire son appui a été constant pour nos établissements, en lien avec les institutions partenaires.

Interview

Mme Catherine Hugnet,
Chef de service 2SAI

Qu'est-ce que le 2 SAI ?

« Le 2SAI, service de Soins et d'Aide à l'Intégration, est composé d'un SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce) et d'un SAAAI (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire). Son fonctionnement est identique à celui d'un SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile), avec une particularité, la Déficience Visuelle. Les missions s'exercent en complémentarité avec la MDA d'Eure et loir, l'Education Nationale et les partenaires médicaux, para médicaux et sociaux présents auprès de l'enfant et sa famille, et La mission principale est d'assurer l'intégration des jeunes accompagnés en milieu scolaire ordinaire tout en favorisant l'accès à des soins de proximité.

Elle implique pour les professionnels de se déplacer sur tous les lieux de vie du jeune. Toutefois des activités collectives, des regroupements de jeunes et / ou de parents, ont lieux dans les locaux de la structure. Les professionnelles interviennent sur notification de la MDA d'Eure et Loir et sur l'ensemble du département, pour accompagner des enfants déficients visuels âgés entre 0 à 20 ans, répondant aux critères inhérents à l'agrément, à savoir : une acuité visuelle égale ou inférieure à 4/10e, un champ visuel rétréci ou une pathologie visuelle évolutive.

Le 2SAI accueille à ce jour 24 enfants et est rattaché depuis janvier 2021 à l'Institut André Beulé PEP 28, qui accueille des enfants ayant des troubles de l'audition. Ce rattachement permettra au fil du temps de constituer un pôle sensoriel au sein de l'Association. »

Quels sont les différents accompagnements mis en place ?

« Par une approche tridimensionnelle thérapeutique, éducative et pédagogique, les professionnelles ont pour missions :

- D'accompagner les enfants et les adolescents afin qu'ils développent une autonomie dans leur vie quotidienne et scolaire.
- D'accompagner les familles dans les difficultés qu'elles rencontrent et les questions que la déficience visuelle impose.
- De sensibiliser tous les acteurs présents dans l'environnement des jeunes.



Mme Hugnet et l'appareil de saisie Esytime

Cette approche médico-éducative génère la mise en place de rééducations et d'outils d'adaptation nécessaires pour permettre aux jeunes de devenir autonome dans leur vie professionnelle et personnelle.

Un travail peut-être proposé par la psychomotricienne, pour aider le jeune à prendre conscience de son corps, à se repérer dans l'espace et à gagner en confiance.

Ce travail est très en lien avec celui de l'institutrice en locomotion qui va intervenir pour l'accès des repères spatiaux et environnementaux afin de faciliter les déplacements et dans certain cas mettre en place un outil de compensation, la canne.

Le travail de l'éducatrice Avjiste, est lui aussi complémentaire puisqu'il permet au jeune d'acquérir des stratégies pour être autonome dans sa vie quotidienne (se préparer à manger seul, l'aménagement de l'habitation, le choix des éclairages par exemples) mais aussi de construire sa bibliothèque mentale afin qu'il puisse se représenter des choses qu'il n'a jamais vu.

Dans le cadre de l'inclusion scolaire, le travail de l'enseignante spécialisée CAGADV, permet au jeune d'avoir les outils adaptés pour suivre un cursus scolaire ordinaire : Mise en place de l'outil informatique et apprentissages de l'utilisation des logiciels adaptés, apprentissage du braille si les adaptations visuelles sont impossibles et de l'Esytime, lien avec le service transcription des PEP45, élaboration des diverses préconisations nécessaires à la mise en place des adaptations en milieu scolaire.

Le poste vacant d'ergothérapeute qui travaille normalement sur l'apprentissage de l'outil informatique nécessite de conventionner avec des professionnels en libéral.

Nous collaborons, car le poste est vacant, avec une orthoptiste spécialisée en basse vision qui réalise les bilans auprès des enfants admis et selon les besoins, ce qui permet aux professionnelles d'avoir des indications personnalisées quant à la vision de l'enfant et aux adaptations nécessaires.



Nous proposons également des séances d'Art-thérapie, qui permettent à l'enfant d'apprendre à accepter son handicap, et si besoin la psychologue du service peut être amené à travailler avec les enfants et/ou les parents sur cette acceptation.

Nous constatons au fil des années que pour une grande majorité de jeunes notifiés pour un suivi 2SAI, la place des accompagnements, dans leurs parcours scolaires et parcours de vie, est importante tout comme le travail avec les familles devient de plus en plus nécessaire. »

Les enseignants du DAME

Agir en co-intervention pour le bien de l'enfant

En décrivant ma profession, je réponds souvent que je suis enseignante dans un établissement spécialisé auprès d'enfants en situation d'handicap. Plus précisément, j'exerce au sein du D.A.M.E. Borromeï-Debay (Mainvilliers). En tant que professeure des écoles je suis placée à la fois sous la responsabilité hiérarchique de l'Inspectrice de l'Education Nationale chargée de l'Adaptation et de la Scolarisation des élèves en situation de handicap (A.S.H). et sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'établissement. Les élèves accompagnés par le D.A.M.E. présentent des Troubles du Développement Intellectuel (TDI) ou des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Leur situation de handicap est reconnue par la MDA..

Chaque enfant accueilli est unique et a son propre mode d'apprentissage, ses propres stratégies. De nombreuses méthodes et outils existent pour accompagner les élèves T.S.A. ou non. Cependant, tous ne sont pas transposables à une classe entière. Il faut nécessairement trouver celui qui sera le plus pertinent pour chaque élève. Par notre enseignement, nos différentes créations d'outils pédagogiques adaptés et notre pratique, nous devons apporter des solutions à ces jeunes afin de répondre à leurs différents besoins tout en trouvant la bonne entrée didactique et la méthode pédagogique la plus adaptée.

Travailler avec ces enfants est réellement passionnant et demande un plein investissement. Ces jeunes nous apprennent beaucoup par leur particularité et leurs besoins. En dehors de nos temps en classe, nous suivons des formations internes sur les T.S.A. pour les accompagner au mieux, nous orientons nos lectures sur l'école inclusive pour enrichir notre pratique et nous échangeons régulièrement avec l'équipe pluridisciplinaire pour ajuster leurs projets. Une majorité des enfants accompagnés par le D.A.M.E. présentent des difficultés de communication. Le MAKATON (pictogrammes et signes proches de la L.S.F.), le PECS (communication par échange d'images) et d'autres méthodes s'appuyant sur des renforçateurs positifs (comme les jeux appréciés de l'enfant, ou comme la nourriture lors des moments de collation), permettent d'entrer en communication et de développer l'autonomie des élèves. Contrairement aux enseignants de classes ordinaires, nous travaillons principalement sur de petits objectifs allant du préscolaire au cycle 2 et essentiellement par le biais de la manipulation et des jeux. Le D.A.M.E. apparaît réellement comme un coup de pouce pour ces élèves, en complément de leur scolarisation dans leur école de secteur.

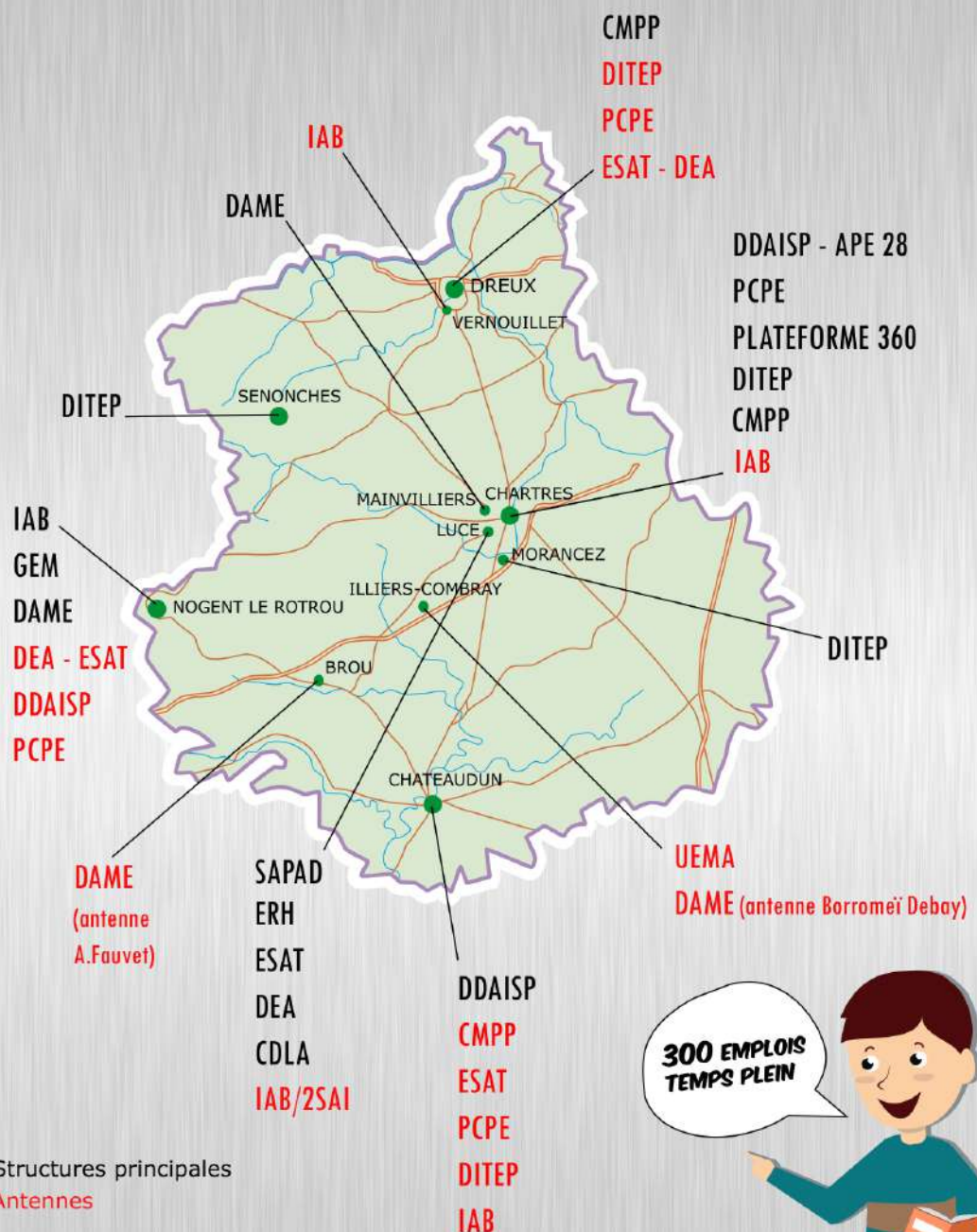
En parallèle de notre travail au sein des locaux du D.A.M.E. avec ces élèves, nous avons deux grandes missions auprès des enseignants de leurs écoles de secteur : travailler en co-intervention et être enseignant ressource. La co-intervention est proposée dans les classes des élèves bénéficiant de temps partagé entre l'école et le D.A.M.E. Toujours sous forme de projet et en lien avec l'enseignant de la classe, nous pouvons proposer de mener conjointement des séances, d'animer des ateliers en classe ou de monter un projet avec l'école.

Le travail en ressource consiste à fournir une « carte d'identité pédagogique » précise de l'élève à besoins éducatifs particuliers pour l'enseignant de sa classe. Il est important en début d'année de réaliser un bilan des besoins de l'élève en terme de gestes scolaires, de recenser les outils d'aide nécessaires à l'élève et de les construire, de déterminer le matériel le plus adapté pour privilégier la compétence à travailler, d'affiner les compétences à travailler en classe prioritairement en préparant la Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage, de poursuivre le développement de l'autonomie pour la réalisation de tâches scolaires et parfois de réaliser une boîte d'activités pédagogiques à destination de la classe.

Être enseignante pour le D.A.M.E. et travailler dans cette structure est une expérience enrichissante, épanouissante mais très intense autant sur l'investissement professionnel que personnel. J'encourage les enseignants appétent de nouvelles pratiques pédagogiques et appréciant le travail d'équipe d'élargir leur vision de l'enseignement en venant travailler avec nous !

Cartographie

Etablissements et Services PSM25 PEP 28 sur notre département



Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.lespep28.org

***Merci à tous les participants de ce
22ème numéro !***

Retrouvez l'ensemble de nos structures sur :



www.lespep28.org



PEP 28 - Association



PEP28 asso



[association.pep28](#)



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PEP D'EURE ET LOIR

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02 37 88 14 14 - Fax : 02 37 35 61 73 - Mail : direction@pep28.asso.fr

Association d'Intérêt Général

Agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30